



AVIS AUX RÉSIDENTS – 29 juin 2026

Réfection du chemin du Village

ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX

Chère résidente,
Cher résident,

La Municipalité de Lac-Beauport, en collaboration avec Bell et Hydro-Québec, désire informer les citoyens que les travaux reprendront prochainement dans le secteur du chemin du Village.

Nous vous présentons l'échéancier des travaux prévus :

Semaine du	Intervention	Responsable
6 juillet 2026	Ententes pour déboisement, servitudes et expropriation Marquage du corridor de déboisement et piquetage poteaux/ancrage	Municipalité de Lac-Beauport
13 juillet 2026	Déboisement du corridor Installation des nouveaux poteaux	Entrepreneur Ashplund / Bell Entrepreneur LEQEL / Bell
10 août 2026	Transfert des câbles électriques sur les nouveaux poteaux	Hydro-Québec
17 août 2026	Installation de nouveaux conduits	Entrepreneur Telecon / Bell
31 août 2026	Transfert des câbles de télécommunication sur les nouveaux poteaux	Bell et autres compagnies de télécommunications
7 septembre 2026	Enlèvement des anciens poteaux	Entrepreneur LEQEL / Bell
14 et 21 septembre 2026	Mobilisation de l'entrepreneur Mise en place de la signalisation de chantier	Entrepreneur OIKOS

Réalisation des travaux de bordures
Préparation granulaire pour les trous de poteaux
Travaux de pavage
Travaux de marquage
Démobilisation du chantier et fin des travaux

Selon l'échéancier présenté par l'entrepreneur OIKOS, l'ensemble des travaux de finalisation du projet de réfection du chemin du Village devrait être complété **le 24 septembre 2026**, sous réserve des conditions météorologiques et de tout imprévu pouvant affecter l'avancement du chantier.

Une communication vous sera acheminée à chaque grande étape des travaux. Si des conditions particulières nous obligent à modifier l'échéancier de façon significative, vous serez également avisés par messagerie.

Pour une question de sécurité pendant que le chantier est en activité, nous demandons aux piétons et aux cyclistes d'éviter la zone des travaux. Les automobilistes qui circulent localement dans ce secteur sont priés de respecter les limites de vitesse et la signalisation en place, et redoubler de prudence à l'approche du chantier.

En terminant, nous sommes désolés des inconvénients que ces travaux pourraient occasionner. Soyez assurés que nous prendrons tous les moyens nécessaires afin de minimiser ceux-ci. Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour toute question relative à cet avis, n'hésitez pas à communiquer avec le Service des travaux publics et infrastructures au 418 849-7141, poste 243.

La Municipalité de Lac-Beauport